



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 19 août 2024 à 19 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée située au 1, rue du Pont, Labelle, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2024-018 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure de 0.41 mètre pour la régularisation de l'empiètement du porte-à-faux du bâtiment principal en marge avant.

Localisation : Lot 5 224 578, situé au 54, rue de la Montagne.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Elle peut également transmettre ses commentaires à l'attention du conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca

DONNÉ à Labelle, ce 26^e jour de juillet 2024.

La greffière-trésorière et directrice générale,

Claire Coulombe